

Transformation numérique des entreprises

Faciliter la transformation numérique des entreprises du secteur touristique

Opération en faveur de la transformation numérique des TPE-PME relevant des secteurs touristiques, et en particulier du secteur Hôtellerie-Cafés-Restauratation. Le Réseau des CCI intervient pour le compte de France Num dans le cadre de cette opération qui tend à

- Développer l'attractivité du territoire
- Améliorer la visibilité numérique des TPE du tourisme
- Leur permettre, au travers d'un plan d'actions personnalisé, d'intégrer le numérique dans leur quotidien et leur stratégie. Ce plan d'actions identifiera des solutions concrètes de mise en oeuvre de la numérisation applicables dans l'entreprise et fera l'objet d'un suivi dans les trois mois par le conseiller CCI.

Contenu de la prestation

Opération en faveur de la transformation numérique des TPE-PME relevant des secteurs touristiques, et en particulier du secteur Hôtellerie-Cafés-Restauratation. Le Réseau des CCI intervient pour le compte de France Num dans le cadre de cette opération qui tend à

Etape 1 : diagnostic de situation et de visibilité numérique

Un premier échange avec le chef d'entreprise, de mise en contexte et permettant de réaliser une évaluation de sa situation numérique online et offline. L'objectif est d'apprécier la performance des outils et usages numériques de l'entreprise en matière de :

- Pilotage du numérique dans l'entreprise (stratégie numérique, pratique du numérique)
- Visibilité de l'offre (commercialisation, référencement)
- Relation client (avis et suivi clients, expériences clients)
- Fonctionnement interne (équipement et usage, sécurité et conformité)

Etape 2 : restitution du diagnostic

Un second échange avec le chef d'entreprise, de restitution des enseignements des diagnostics, donne lieu à un plan d'actions personnalisé. Orientation vers des solutions concrètes.

Etape 3 : suivi du chef d'entreprise

Contact avec le chef d'entreprise au cours des 3 mois après la restitution, permettant de faire un point sur l'avancement de la démarche dans l'entreprise.

Cet accompagnement est pris en charge grâce au soutien de l'Etat et de France Num.

Attention : les entreprises ayant déjà bénéficié d'un diagnostic de maturité écologique sont exclues. Merci de nous [contacter](#) pour vérification. Nombre de places limitées.

Contact : numerique@gard.cci.fr

